

SYNDICATS

Chérèque : « La CFDT veut des gestes sérieux »

« La CFDT attend de Sarkozy des gestes sérieux »

SYNDICAT. Critiqué par une partie des cheminots pour avoir demandé le premier l'arrêt de la grève des transports, François Chérèque s'explique.

Et il réclame que toute la vérité soit faite sur le scandale de l'UIMM.

SECRETAIRE général de la CFDT, fort des 800 000 adhérents que revendique sa confédération, François Chérèque traverse à nouveau une zone de turbulences depuis qu'il a été le premier à appeler les cheminots à reprendre le travail. Alors que le chef de l'Etat, de retour de Chine, s'apprête à dire aux Français quel « coup de pouce » il prévoit pour booster leur pouvoir d'achat — aujourd'hui écomé — Chérèque lui reproche d'avoir jusqu'ici favorisé « les plus aisés » et le presse de tenir enfin ses promesses de candidat. Le patron de la CFDT nous a reçus hier matin au siège de son syndicat, dans le XIX^e arrondissement de Paris.

Devant les violences à Villiers-le-Bel (Val-d'Oise), beaucoup craignent un nouvel embrasement des banlieues. Et vous ?

■ **François Chérèque.** Je suis inquiet. Deux adolescents qui perdent ainsi la vie, c'est insupportable. Mais le niveau de la violence a franchi un cran de plus et dépasse la réaction tolérable. On a le sentiment que, depuis deux ans, rien n'a changé...

Ce sentiment est-il fondé ?

On ne peut pas tout changer en deux ans. Et puis l'idée que l'économie va régler tous les problèmes, c'est une impasse. Tant qu'on n'aura pas admis qu'une partie de la population, dans ces quartiers, est tenue à l'écart de l'évolution globale de notre société, tant qu'on n'aura pas compris qu'il faut, pour ceux-là, faire plus et autrement, on risque d'assister, impuissants, à la répétition de tels événements. Au lendemain de la présidentielle, le gouvernement a fait des choix budgétaires en faveur des Français les plus aisés. A la CFDT, le « bouclier fiscal » — tellement injuste — ne passe pas. Et encore plus quand on vérifie le drame de nos banlieues mais aussi les difficultés que vivent tant de salariés.

Nicolas Sarkozy s'apprête à annoncer des mesures en faveur du pouvoir d'achat...

La CFDT attend des gestes sérieux sur le logement, les transports, la santé. Trois postes de dépenses qui pèsent de plus en plus lourd dans le budget des ménages. Nous demandons un moratoire sur l'augmentation des loyers. Nous attendons toujours la mise en place du chèque transport. De plus, le gouvernement doit absolument revenir sur son projet de « franchises médicales », qui pénalise les malades. Enfin, nous souhaitons que les allègements de charges soient réservés aux entreprises qui augmentent les salaires.

Il est maintenant question d'une mesure d'allègement sur le 13^e mois de salaire...

Cette mesure présenterait deux défauts. D'abord, un tiers des salariés, principalement dans les petites entreprises, n'ont pas de 13^e mois. Ensuite, un allègement de cotisation sociale (ou fiscale), c'est autant d'argent en moins pour la Sécu ou les caisses de l'Etat. Bref, avec cette idée-là, on alourdirait la dette imposée aux nouvelles générations.

*« Il y avait
une centaine d'excités.
Pas plus, pas moins... »*

Y a-t-il des gagnants et des perdants dans la bataille des régimes spéciaux ?

Ce débat est choquant. Non seulement les négociations sont à peine entamées mais, à la CFDT, notre objectif, c'est que tout le monde, à l'arrivée, y gagne.

Certains craignent que les négociations en cours réduisent la réforme à peau de chagrin ?

Nous sommes dans la même situation qu'en 2003 pour les fonctionnaires. L'allongement de leur durée de cotisations a été, à l'époque, négocié par François Fillon, qui leur a accordé des contreparties. Pourquoi ce qu'on a fait pour d'autres serait-il scandaleux en 2007 pour les agents des régimes spéciaux ?

Vous avez été pris à partie, le 20 novembre, lors de la manifestation des fonctionnaires par certains cheminots, de SUD et de la CGT. Et vous avez dû quitter le cortège en catastrophe !

Il y avait une centaine d'excités : pas plus, pas moins. Le syndicalisme français, comme la société française, a un problème de démocratie. Lorsque vous sortez de la pensée unique, beaucoup n'acceptent pas un discours différent. Vous êtes alors fustigé par les détenteurs du dogme. Même chose en politique. Cet archaïsme est triste.

N'aviez-vous pas appelé trop tôt à la suspension de la grève ?

On a demandé la levée de la grève quand on a eu la certitude d'avoir les éléments concrets pour négocier des contreparties. Pas avant. J'ajoute que les jours de grève qui ont suivi n'ont rien apporté de plus aux agents des régimes spéciaux.

Vos relations avec la CGT restent-elles tendues ?

Au-delà des désaccords que nous avons eus, j'observe positivement l'effort fait par Bernard Thibault pour amener la CGT dans une démarche de négociation des réformes. En clair, pour aller vers un syndicalisme qui privilégie la négociation. Cela va dans le sens de la tradition européenne des syndicats. Je m'en félicite.

La CFDT a été la première à appeler à l'arrêt de la grève. Elle est aussi la première à avoir déposé un nouveau préavis pour le 20 décembre. Même la CGT a du mal à vous suivre !

Je trouve amusant que ceux qui ont prolongé la grève d'une semaine

nous fassent aujourd'hui ce reproche. Mais je veux rassurer tout le monde : notre préavis de grève porte sur cinquante-neuf minutes...

Pourquoi cinquante-neuf minutes ?

Parce qu'à partir d'une heure de grève les salariés perdent une journée entière de salaire. Or notre mot d'ordre est purement symbolique. Il s'agit de maintenir la pression, et de permettre la tenue d'AG pour faire un premier bilan des négociations. En aucun cas la CFDT n'a envie de bloquer le pays pendant les fêtes de fin de l'année.

Denis Gautier-Sauvagnac a été entendu hier pour la première fois dans l'affaire de l'UIMM, où des retraits en liquide de millions d'euros ont eu lieu...

J'attends avec impatience que la justice fasse toute la clarté dans cette affaire, où on tente de porter le soupçon sur l'ensemble des syndicats. Que DGS et toutes les personnes concernées disent à qui ils ont versé de l'argent ! C'est une affaire très grave, une affaire de corruption.

« La CFDT s'opposera à toute amnistie dans l'affaire de l'UIMM »

On semble effectivement désigner les syndicats comme les principaux bénéficiaires...

Je ne peux parler qu'au nom de mon syndicat. La CFDT n'a pas été destinataire de cet argent. Nous souhaitons une opération transparente. Donc, qu'on aille jusqu'au bout.

Et pourtant, on a pu évoquer l'existence d'une « caisse noire » de la CFDT...

Contrairement à celle de l'UIMM, elle n'est ni noire ni secrète. Et pas

aussi... imposante ! Créée en 1974, elle est financée par 8,6 % des cotisations de nos 800 000 adhérents. Objectif : aider, individuellement ou collectivement, nos militants en cas de conflit ou de grève.

Avez-vous eu, récemment, un contact avec Denis Gautier-Sauvagnac ?

Aucun depuis la révélation de l'affaire.

Pourtant, il vous arrive de déjeuner avec des responsables patronaux !

C'est une info ? Je déjeune aussi avec mes homologues syndicaux et avec des membres du gouvernement. Dans une démocratie, on se parle.

Aucun juge d'instruction n'a encore été désigné pour instruire l'affaire de l'UIMM...

Cette affaire a mis sept ans pour sortir. J'espère que la lumière sera enfin faite.

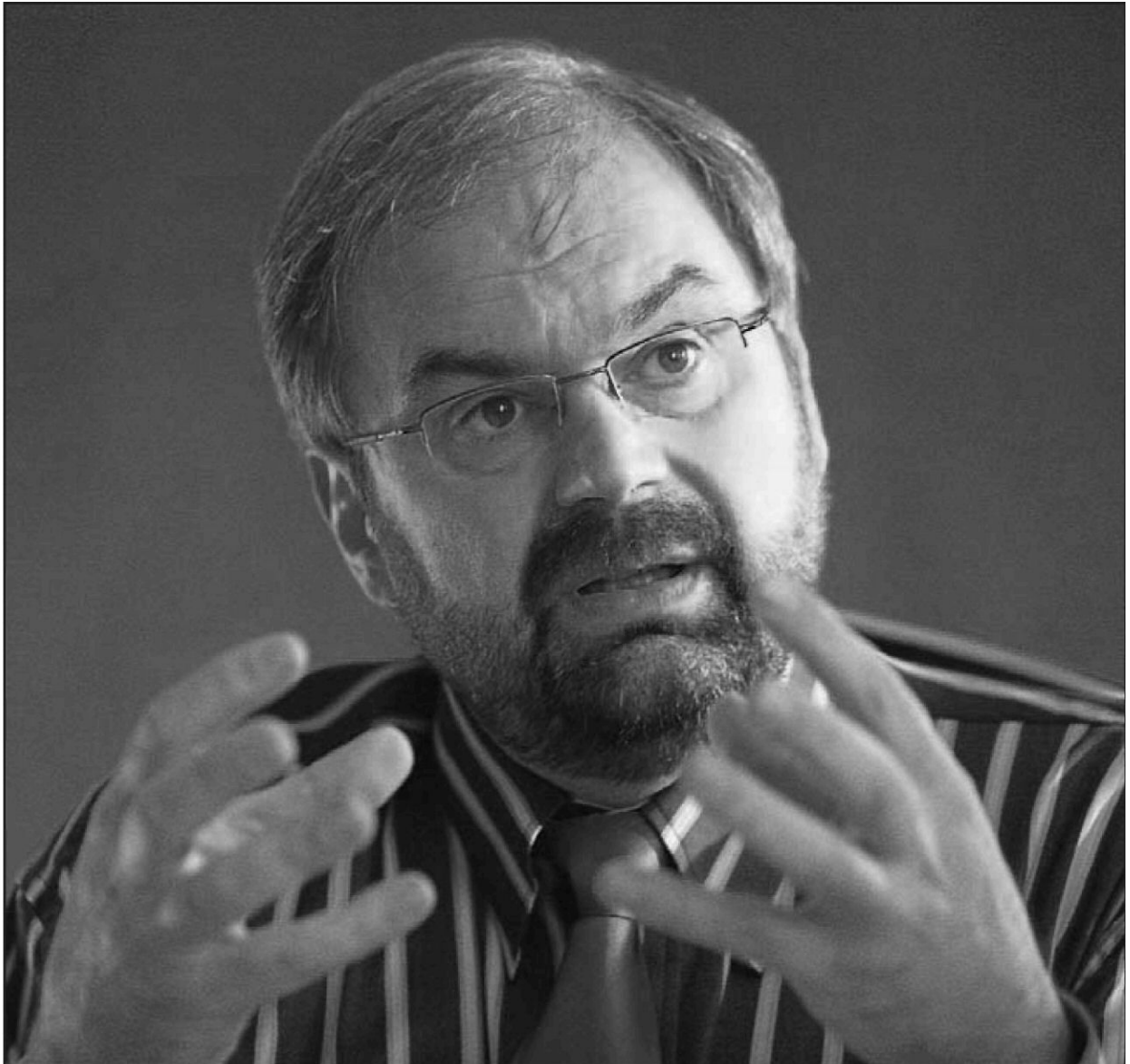
N'avez-vous pas peur que ce scandale n'affaiblisse, ne serait-ce que par ricochet, les syndicats ?

Elle jette un doute supplémentaire sur la démocratie sociale. C'est l'ensemble du fonctionnement démocratique du pays qui est touché. Ce n'est bon pour personne.

Et si le gouvernement décidait de faire voter une loi d'amnistie, comme cela a été le cas dans l'affaire du financement des partis politiques...

La CFDT s'opposera à toute loi d'amnistie. S'il est établi que des syndicalistes ou des hommes politiques ont touché de l'argent provenant des caisses de l'UIMM, ils doivent être condamnés.

PROPOS RECUEILLIS
PAR CATHERINE GASTÉ-PECLERS
ET DOMINIQUE DE MONTVALON



PARIS (XIX^e), HIER. « Le préavis de grève lancé par la CFDT pour le 20 décembre porte sur cinquante-neuf minutes, notre mot d'ordre est purement symbolique », annonce François Chérèque.
(I.P./OLIVIER CORSAN.)